



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Présents : Jean-Paul VALLOT – Gérard DEGRAIX – Maryline VANEL – – Jean-Luc ROUCHOUZE – Solange CHOVET – André GACHE – René ORIOL- Cyril DUCLOS - Bernadette ORIOL - Ronan ARROUEZ.

Absents : Françoise LECORNU (excusée)

Ordre du Jour :

- Changement de statut de la communauté de communes des monts du Pilat:

Le conseil a délibéré à l'unanimité pour le changement de statut de la CCMP s'agissant de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations).

- Réseau de lecture :

A l'unanimité, le conseil municipal choisit Maryline VANEL comme délégué titulaire et Françoise LE CORNU (délégué suppléant) à la commission réseau de lecture intercommunale.

- Voirie :

Suite à l'appel d'offre émis par la commune, 4 entreprises ont proposé leurs services et ont transmis des propositions technique pour la réfection d'une tranche ferme de travaux (Girodet – vilette-les roches) et d'une tranche conditionnelle.

Les prix présentés sont Hors taxes.

	Eiffage	EV TP	BUFFIN TP	COLAS
Girodet	12981	9664	8075	13781
Les roches	7679	5349	7350	7285
Vilette	8838	5954	8998	7906
Total tranche ferme	29498	20967	24423	28972
La Fargère (option)	50125	40624	56010	56883
TOTAL	79623	61591	80433	85855

Le prévisionnel annoncé pour les travaux s'élevait à 28516 € pour la tranche ferme et à 54 468€ pour la tranche conditionnelle. Il convient de rappeler que les subventions se sont nettement amoindries cette année et nous empêche de réaliser l'ensemble des travaux. Le conseil a donc délibéré à l'unanimité pour la réalisation de la tranche ferme et a programmé la réfection du chemin de la Fargère/crapaudière pour l'année prochaine, d'autant plus que des travaux d'installation en eau potable sont encore prévu sur ce tronçon. C'est l'entreprise EV TP qui est retenue à l'unanimité.

Date de la prochaine réunion : 20/09/2017 à 20h00